

Canada du président chinois, M. Hu Jin Tao, plusieurs accords visant à faciliter les échanges bilatéraux ont été signés, dont un nouvel accord bilatéral sur le transport aérien et un protocole sur l'exportation de chevaux vers la Chine.

La Chine a officiellement accédé à l'OMC le 11 décembre 2001. Les engagements importants qu'a contractés la Chine, pour ce qui est de réduire substantiellement les obstacles au commerce et à l'investissement étrangers et de rendre son régime commercial plus transparent et plus prévisible, vont transformer profondément l'économie du pays et sa gouvernance. Ces engagements créeront d'importants débouchés pour les exportateurs et les investisseurs canadiens dans des secteurs dans lesquels les entreprises canadiennes ont un avantage concurrentiel. La Chine sera encore confrontée à des défis considérables si elle veut s'acquitter pleinement de ses engagements en vertu de l'OMC et poursuivre sa réforme économique, mais, à long terme, la croissance économique et la prospérité du pays n'en seront que plus grandes.

En qualité de membre de l'OMC et à l'origine d'une part considérable des échanges mondiaux, la Chine joue un rôle important dans le Cycle des négociations commerciales multilatérales de Doha. Le Canada continuera de coopérer avec la Chine en vue de la conclusion rapide de ces négociations.

HONG KONG

La Région administrative spéciale de Hong Kong bénéficie d'une autonomie considérable dans la gestion de ses affaires économiques, commerciales, culturelles et politiques. L'administration de Hong Kong continue d'élaborer ses propres politiques économique, financière et budgétaire dans son intérêt et en tenant compte de sa dépendance à l'égard du commerce. Hong Kong est membre à part entière de l'APEC ainsi que de l'OMC, dont elle a accueilli la Conférence ministérielle en décembre 2005. Hong Kong demeure une économie de marché résolument libre et ne dresse pratiquement aucun obstacle à l'accès à son marché ou à la conduite des affaires. Hong Kong est aussi un important point d'accès à la Chine pour de nombreux produits et services canadiens. Les entreprises canadiennes bénéficient toujours d'un excellent accès au marché de Hong Kong, et il n'y a aucune question bilatérale en suspens concernant l'accès au marché. En 2005, la valeur des exportations de marchandises canadiennes vers Hong Kong a atteint 1,4 milliard de dollars et celle des importations canadiennes, 560 millions de dollars. Les échanges de services sont très importants : en 2003 (la plus récente année pour laquelle nous disposons de

statistiques), le Canada a exporté pour 523 millions de dollars de services à Hong Kong et en a importé pour une valeur de 1,22 milliard de dollars.

JAPON

Le Japon est encore la deuxième économie en importance dans le monde, la deuxième destination des exportations canadiennes et la cinquième source de l'investissement étranger direct (IED) au Canada. En 2005, la valeur des échanges bilatéraux de marchandises entre le Canada et le Japon s'est élevée à quelque 23,6 milliards de dollars, la valeur des exportations canadiennes étant passée à 9,1 milliards de dollars et celle des importations, à 14,5 milliards de dollars. En 2005 toujours, les exportations canadiennes de services ont atteint 1,8 milliard de dollars et les importations, 3,4 milliards de dollars. L'investissement bilatéral a atteint un niveau sans pareil en 2004 : le stock de l'investissement canadien direct au Japon s'est chiffré à 9,6 milliards de dollars et l'investissement japonais direct au Canada, à 10,6 milliards de dollars.

Le Japon, qui est la plus grande économie d'Asie, tient le cap de la croissance économique positive et durable, comme en témoignent les données préliminaires qui semblent indiquer que l'économie a progressé de 2,7 % en 2005, comparativement à 2,3 % en 2004. Le Japon demeure un partenaire important en vue de la réalisation des objectifs définis par le Ministère.

En novembre 2005, le Canada et le Japon ont signé un cadre économique destiné à renforcer les liens bilatéraux existants et à tirer parti des défis et débouchés commerciaux nouveaux et émergents. Ce cadre insufflé une nouvelle vigueur au dialogue existant entre les gouvernements, jette les bases de la coopération future dans des secteurs prioritaires et souligne le rôle que doit jouer le secteur privé dans l'orientation des initiatives à venir. Un de ses éléments clés est une étude conjointe des répercussions de la promotion et de la libéralisation du commerce et de l'investissement bilatéraux. L'étude, qui doit être terminée d'ici la fin de 2006, sera essentielle pour aider les deux gouvernements à élaborer des plans visant à assurer que la relation économique entre le Canada et le Japon atteint son plein potentiel.

À la suite d'un certain nombre d'initiatives de réforme de grande importance par le gouvernement Koizumi, le contexte réglementaire du Japon s'est transformé et continue d'évoluer rapidement. Malgré des progrès irréguliers, le Japon semble se diriger vers une approche plus efficace de la réglementation. Alors que le nombre d'enjeux de nature purement bilatérale a diminué, diverses questions de réglementation à l'échelle de l'industrie touchant tant les